

Document unique

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est l'aboutissement d'une démarche globale de prévention.
[Lire la suite...](#)

Textes de référence

- [Code du travail article L230-2](#)
- [Responsabilités des directeurs d'école](#)

Diaporama de présentation

- [Télécharger le diaporama format pdf](#)

Référents

Premier degré

Conseillère pédagogique EPS
Mme Florence DAHY
tél : 02 41 74 35 25

[Assistants de prévention de circonscription](#)

Second degré

Service du Suivi des Écoles et des Établissements (S2E)
M. Michel RABINEAU
tél : 02 41 74 35 44
email : s2e49@ac-nantes.fr

M.A.J. le 19/10/2018

Dans cette rubrique

- [C. E. S. C.](#)
- [Protection de l'enfance](#)
- [Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire](#)
- [Apprendre à porter secours](#)
- [Éducation à la sécurité routière](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX
Tél. 02 41 74 35 35

Localisation